



Puycornet

Bulletin municipal n° 54



Décembre 2019



Bonne Année
2020

**INVITATION AUX
VOEUX**

**LE 5 JANVIER
2020 À 16 HEURES
À LA SALLE DES FÊTES**

4	Agenda du MAIRE
5	Le mot du MAIRE
6 / 7	Travaux du Conseil Municipal
8	Motion contre la fermeture des perceptions
9	Communauté des communes / Emploi - Formation
10 / 11	Dossier : Violences conjugales
12 / 13	Ecoles
14	Article AAPERPI et article ALAE de Puycornet
15	Installation de la Fibre - Commune de Puycornet
16	FNACA
17	SDE
18 / 19	Syndicat du Lemboulas - Rappel et infos
20	Le SIEEOM
21	Don du sang
22	Le mot du comité des fêtes
23	TRT Judo
24	Puycornet gym
25	Repas des Aînés
26 / 27	Rétrospective 2019 en images
28 / 29	Infos utiles
30 / 31	Concours de Labours et Comice Agricole
32 / 33	Revue de Presse
34	Campagnes vivantes
35	Etat Civil

AGENDA DU MAIRE

13 JUILLET	LAFRANÇAISE	INAUGURATION MAISON DE SANTÉ
1er SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	COMICE AGRICOLE EX-CANTON DE LAFRANÇAISE
4 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
11 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
14 SEPTEMBRE	PUYCORNET	CONCOURS LABOURS
15 SEPTEMBRE	MOLIÈRES	COMICE AGRICOLE EX-CANTON DE MOLIÈRES
30 SEPTEMBRE	L'HONOR-de-COS	ASSEMBLEE GENERALE AAPEERPI
1er OCTOBRE	LABARTHE	COMPTE-RENDU Diagnostic Agricole / COMMUNAUTÉ de COMMUNES
2 OCTOBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
5 OCTOBRE	PUYCORNET	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMICE AGRICOLE
19 OCTOBRE	La SALVETAT BELMONTET	ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES MAIRES
30 OCTOBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION HABITAT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
4 NOVEMBRE	PIQUECOS	CONSEIL ECOLES DU RPI
13 NOVEMBRE	ALBEFEUILLE LAGARDE	CONSEIL SYNDICAL DU SDE
13 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
17 NOVEMBRE	PUYCORNET	REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE
27 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION INTERCOMMUNALE DES FINANCES
27 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION CULTURE INTERCOMMUNALE
3 DÉCEMBRE	TOULOUSE	FORMATION DES ÉLUS (PROJET LOI DE FINANCES 2020)
7 DÉCEMBRE	MOLIÈRES	SAINTE-BARBE
11 DÉCEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
18 DÉCEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
18 DÉCEMBRE	PUYCORNET	ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

LE MOT DU MAIRE

L'année 2019 se termine comme elle avait débuté dans un climat social tendu. Le mouvement des « gilets jaunes » a été le marqueur social d'une colère qui couvait depuis des décennies dans notre pays. Il faut bien évidemment rejeter toutes les formes de violence qui ont accompagné ce mouvement car les institutions de la République doivent être respectées.

Néanmoins, beaucoup ont manifesté et exprimé leur colère pacifiquement devant l'incertitude que nous réserve l'avenir avec un sentiment de ne pas être entendus ou écoutés.

Certes, le président de la République a, semble-t-il, pris la mesure du mécontentement général. Toutefois, les réponses apportées n'ont pas fait retomber la pression qui pèse sur le gouvernement à l'amorce d'une réforme des retraites, probablement nécessaire, mais totalement incomprise et surtout mal expliquée. Je reprendrai à mon compte la phrase d'un économiste qui disait : « Si vous avez compris ce qu'a dit le Gouvernement, c'est qu'il s'est mal exprimé ! ». Comme l'expliquait le président du Sénat, Gérard Larcher, lors de sa brillante prise de parole à l'assemblée départementale annuelle des maires de Tarn-et-Garonne, il est fini le temps de la verticalité où tout se décide à Paris : chaque région, chaque département, chaque canton, chaque territoire a sa spécificité : une décision est peut-être applicable en Bretagne mais totalement à contre-courant en Occitanie !

Nos territoires ruraux sont les premiers touchés par ce sentiment d'abandon des services publics (j'y reviendrai) qui fondent - le dérèglement climatique n'y est pour rien - comme neige au soleil. S'ajoute à ce malaise un mépris des corps intermédiaires (syndicats, associations, élus locaux) qui constituent pourtant un maillon essentiel de notre démocratie.

J'y faisais allusion plus haut, nos services publics sont mis à mal un par un. Nos trésoreries (communément appelées perceptions) vont disparaître. Malgré l'opposition des élus (8 des 9 communautés de communes du département s'y sont opposées ainsi que de nombreuses communes - (vous trouverez ci-après la motion qu'a votée le conseil municipal de votre commune). Seules 4 trésoreries (Montauban, Moissac, Caussade et Valence d'Agen) seront maintenues. Le Gouvernement promet que des agents du Fisc interviendront dans les nouvelles « Maisons France Services » mises en place dans chaque canton. Certes, les services rendus actuellement par les trésoreries n'étaient probablement pas optimum mais de là à en supprimer 8 sur 12 dans le département ! Et pourtant, rien ne devait se faire sans l'avis des élus.

C'est dans ce contexte que notre commune doit construire son action en respectant ses engagements et sans augmenter la pression fiscale. Plusieurs événements ou faits marquants ont eu lieu au cours de ce second semestre. Permettez-moi d'y revenir quelques instants :

En juillet, vous étiez plus de 400 à assister au concert des « Grandes Bouches » par une chaude soirée d'été. 120 enfants des écoles du RPI furent ovationnés pour la qualité de leur prestation. Ils avaient été, il est vrai, remarquablement préparés par les enseignants, leur chef de chœur (Chantal FAUCCONNIER), les équipes des « Grandes Bouches » et l'orchestre Divertimento cher à notre ami et concitoyen Nissim ARDITTI. Des soirées comme celle-là, on en redemande !

En août, notre fête communale, comme tous les ans, connut le succès habituel : un temps clément, une excellente organisation, un programme éclectique et un cadre champêtre sont les ingrédients d'une réussite qui fait la réputation de notre fête annuelle.

En septembre, la nouvelle formule d'organisation du concours de Labours eut lieu sur notre commune au lieu-dit « Grange basse », la veille du comice agricole à Molières. Ce fut une totale réussite avec une belle fréquentation et un repas organisé en soirée sous chapiteau avec près de 250 personnes.

Félicitations à la nouvelle équipe de la « Vieille Charrette ».

En octobre, les conseillers municipaux vous ont remis les nouvelles plaques de numérotation de vos habitations. Vous avez été très nombreux à les avoir déjà mises en place, soyez-en remerciés. Les panneaux indiquant les noms des voies et chemins sont désormais placés. L'adressage des habitations, je vous le rappelle, n'est pas destiné qu'aux services de la Poste. Il permettra au SAMU, aux pompiers, à la gendarmerie, aux livreurs, de mieux, mais surtout, plus rapidement vous trouver au moyen d'un GPS.

Pour terminer, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui s'engagent pour faire de notre commune un territoire dynamique, convivial, tourné vers l'avenir. J'associe à ces remerciements, bien entendu, toute l'équipe municipale qui m'a accompagné, guidé et conseillé pendant cette mandature qui se termine.

A tous, je donne rendez-vous à la cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 5 janvier à 16 H à la salle des fêtes. J'aurai plein d'autres choses à vous dire.

En attendant, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Avec tout mon dévouement.

Jean-Michel PRAYSSAC,
Maire.

Toutes les informations
de la commune sur votre
site internet
www.puycornet.com



TRAVAUX DES CHEMINS RURAUX :

La 3ème tranche des travaux des chemins ruraux desservant les habitations a fait l'objet d'un marché public par voie dématérialisée car dépassant 25 000.00 € H.T.

Ce marché d'un montant de 37 900.50 € H.T. a été attribué à l'entreprise GUITERRIEZ de Mirabel, la seule à avoir répondu à l'appel d'offres.



Ces travaux concernent les chemins de Brunet, Flouquet, Borde-Blanche, Rentières et Magno-Bas. Les travaux ont été réalisés en octobre dernier.

PRIX DES REPAS DE CANTINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020 :

Le conseil municipal a décidé d'adopter de nouveaux tarifs pour le prix des repas de cantine. Ces nouveaux tarifs applicables depuis le 2 septembre 2019 s'élèvent à : 2.45 € pour les enfants ; 4.80 € pour les adultes.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A la CONFÉDÉRATION PAYSANNE :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a répondu favorablement à la demande de la confédération paysanne et décide d'attribuer une subvention de 100 €. Cette subvention viendra s'ajouter à la liste publiée dans le bulletin municipal du mois de juillet.

ACHAT D'UN SÉCATEUR ELECTRIQUE :

Afin d'effectuer et de faciliter la taille des haies et des arbres de la commune, le conseil municipal a décidé d'acquérir un sécateur électrique d'occasion pour un montant de 840.00 € H.T.

CHANGEMENT DE LA PORTE DE LA SALLE DE RÉUNION :

Afin de finaliser la mise aux normes « accessibilité » exigée par les services de l'Etat, il est nécessaire de remplacer la porte de la salle de réunion, trop étroite pour le passage d'un fauteuil de handicapé.

Les dimensions requises sont de 960 mm sur 2 550 mm.

Le remplacement de la porte existante a été confié à l'entreprise ALUFER pour un montant H.T. pose comprise de 2 655.00 €.



RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS :

Il a été procédé à la rénovation des plaques commémoratives du monument aux morts de la commune (guerres 14-18 et 39-45).

En ce qui concerne la plaque des « morts pour la France » lors de la guerre d'Algérie et d'Afrique du Nord, elle a été remplacée (PHOTO) par une nouvelle plaque où figurent la palme d'or réglementaire et la date de décès des 3 jeunes de PUYCORNET morts lors de ce conflit. Les travaux ont été confiés à la marbrerie BELY à CASTELSARRASIN pour un coût total de 1 892.00 € T.T.C.



Entretenir ce lieu de mémoire est une des façons de ne pas oublier les 39 jeunes de PUYCORNET « Morts pour la France ».

TRAVAUX VOIRIE INTERCOMMUNALE :

La VC n°5 route de SAINT-ROMAIN a été rénovée sur la section allant du pont sur le ruisseau Cantegrel jusqu'à l'entrée du hameau de SAINT-ROMAIN soit environ 1.5 km (photo ci-dessous). Les travaux ont été financés par la communauté de communes pour un coût de 30 360.00 € T.T.C. et réalisés par l'entreprise EUROVIA. De plus, près de 2 kms de curage de fossés ont été entrepris sur la route de Lafargue (voir photo ci-contre) et route de Guillamy. Ils ont été réalisés en novembre en régie par les services techniques de la communauté de communes.



Pour début 2020, il est prévu un marquage axial au sol des principales routes intercommunales afin d'améliorer la sécurité des conducteurs qui les empruntent la nuit ou par temps de brouillard. De même, il sera procédé sur la route de la mairie (secteur Rentières - Crestou) à la reconstitution des accotements. Ces travaux étaient prévus en octobre dernier mais n'ont pas pu être réalisés en raison des conditions météorologiques (pluviosité excessive).



COMMUNE DE PUYCORNET

Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	12
Nombre de suffrages exprimés	12
Vote(s) POUR :	12
Vote(s) CONTRE :	/
ABSTENTION(S)	/

Délibération n°20191113_D004

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille dix neuf
le treize novembre
le Conseil municipal de la commune de Puycornet,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel PRAYSSAC,
Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal :
6 novembre 2019*

PRESENTS :

Mmes AGUILAR-CASTEL-LUENGO-PUJOL-TREITINGER
Mrs. ALIBERT - GAMBOROTTO - MATTENS - PRAYSSAC -
ROUS-SANCHES-SEMENADISSE

EXCUSEES : Mmes. FLOQUET - RESTE - PELLO MIQUEL

Madame LUENGO Maïté a été élue secrétaire

OBJET : Motion contre la fermeture des trésoreries dans le Tarn-et-Garonne

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la motion proposée par le président de l'AMR82.

Le Gouvernement a lancé une réforme visant à fermer les trésoreries et à les remplacer par des permanences dans les maisons France Services. Voici ce que cela risque très concrètement de changer pour nos concitoyens et pour les élus que nous sommes.

■ Pour nos concitoyens, ceci rend le paiement de l'impôt plus complexe. Aujourd'hui, nos concitoyens peuvent payer leurs impôts dans les trésoreries. Demain, si la réforme passe, ils devront les payer soit par Internet, soit au bureau de tabac avec la question de la confidentialité que cela soulève, soit aux services des impôts à Montauban ou à Moissac. Les permanences des impôts dans les maisons France Services ne pourront pas réceptionner le paiement de l'impôt.

■ Si nos concitoyens souhaitent négocier un étalement du paiement de leur impôt, ils n'auront plus l'interlocuteur qu'ils ont actuellement dans les trésoreries. Il leur faudra prendre un rdv avec leur interlocuteur aux impôts sans aucune assurance de l'obtenir dans un délai court. Le risque est qu'ils n'obtiennent pas le rdv avant l'échéance de paiement, ce qui risque de leur faire courir le risque de devoir payer des pénalités.

■ Pour nous élus, le compte n'y est pas. Le gouvernement nous dit que les agents des impôts feront des permanences dans les maisons France Services. Mais il nous dit aussi que nous allons devoir embaucher des agents supplémentaires dans les maisons France Services. Pour ces embauches, le gouvernement dit qu'il nous donnera 30 000 euros par maison France Services. Mais avec 30 000 euros, on ne peut pas rémunérer un agent de catégorie B à temps plein. Dès lors, pour embaucher, les communes devront payer une partie du salaire, ce qui fait des frais supplémentaires pour elles.

■ Aujourd'hui, quand nous avons des questions sur les finances de nos communes, nous contactons notre interlocuteur de la trésorerie au fil de l'eau. Avec la réforme annoncée, nous n'aurons plus d'interlocuteur direct pour les questions de comptabilité courante. Nous devons nous déplacer dans une des 3 trésoreries restantes (Montauban, Caussade et Moissac), ou programmer un rdv avec un agent de la direction des finances publiques.

A l'occasion du grand débat, le Président de la République s'est engagé à préserver les services publics sur nos territoires. Voici ce qu'il a dit le 25 avril 2019 : « Je veux qu'on remette plus de fonctionnaires sur le terrain, qui apportent des solutions ». Enfin, le ministre de l'Action et des Comptes publics a affirmé le 17 septembre dernier qu'il n'y aurait pas de fermeture de trésoreries sans l'accord des élus locaux ».

Pour toutes ces raisons, nous demandons au gouvernement de renoncer à la fermeture de nos trésoreries.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE la motion ainsi proposée contre la fermeture des trésoreries en Tarn-et-Garonne.

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours en annulation devant le tribunal administratif
dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré le 13 novembre 2019
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,



LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) DU PAYS LAFRANÇAISAIN DEVIENT MAISON FRANCE SERVICES (MFS) AU 1ER JANVIER 2020.

La mise en place du Réseau France Services permet de faciliter l'accès en proximité aux principales démarches administratives pour l'ensemble des citoyens, en particulier pour ceux qui font face à des difficultés d'accès au service public. Elle résulte de la refonte complète du réseau existant des MSAP qui, pour obtenir ce nouveau label, doivent strictement respecter les nouvelles exigences de qualité de services. Ainsi, la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain fait partie des cinq premières structures du département à obtenir ce nouveau label Maison France Services en remplissant les différents critères imposés. Cette montée en gamme du service rendu aux usagers est le gage d'un accueil de qualité. Rappelons qu'en 2018, 2 283 demandes ont été traitées à la MSAP du Pays Lafrançaisain. La Maison France Services permet d'être au plus près des usagers. C'est un lieu unique d'accueil polyvalent qui permet de faciliter l'accès aux droits administratifs des usagers, de lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme. Elle sera animée par deux agents polyvalents, secondés par la responsable de l'Espace Emploi Formation dans son champ d'action, qui bénéficient d'une formation renforcée afin de délivrer un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures : accueil, information, orientation, accompagnement numérique pour l'utilisation des services en ligne (carte grise, permis

de conduire...), aide aux démarches administratives (santé, emploi, retraite...), mise en relation avec les partenaires...

Les usagers ont également accès à du matériel en libre-service (ordinateur, scanner, imprimante, téléphone) pour effectuer, s'ils le souhaitent, leurs démarches administratives de manière autonome.

La Maison France Services comptera 9 partenaires obligatoirement présents (référénts locaux, et/ou permanences au sein de la Maison France Services et/ou rendez-vous en visio-conférence) : La Poste, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi) et 3 ministères partenaires (Comptes publics, Intérieur et Justice) auxquels peuvent s'ajouter d'autres services publics ou privés. Pour répondre aux critères exigés, un 2ème agent polyvalent a été recruté et des travaux de réaménagement de l'accueil sont programmés 1ère quinzaine de décembre. N'hésitez pas à faire appel à ce service de proximité pour toutes vos démarches !

Maison France Services de la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain
33, Rue Mary Lafon à Lafrançaise
Tél. 05 63 65 91 90

LE FORUM EMPLOI / FORMATION



L'espace emploi formation a organisé ce jeudi 21 novembre un Forum Emploi Formation. L'objectif était de donner à des demandeurs d'emploi la possibilité d'avoir dans un même temps, accès à des informations sur les différentes formations proposées, et également de rencontrer des entreprises ayant des besoins en

recrutement sur des métiers liés à ces formations. Donc mettre en parallèle la formation et l'emploi afin de faire du lien, faciliter le parcours de recherches, mettre les choses en perspective. D'autre part, afin de sensibiliser à la mutualisation d'emplois et compétences en temps partagé, des groupements d'employeurs étaient également présents. Ce forum a offert aussi la possibilité à des entreprises, outre la rencontre de candidats, d'obtenir des informations sur les dispositifs d'aides au recrutement, appui RH notamment, auprès de la Directe, la Maison de la Région, l'Espace Emploi Formation et le Pôle Emploi. L'occasion était ainsi donnée aux entreprises de rencontrer de potentiels candidats et d'anticiper leurs futurs recrutements. Au total, une trentaine de partenaires ont répondu favorablement à cet événement ; une soixantaine de candidats potentiels ont rencontré une dizaine d'employeurs multisectoriels du territoire. Ce type de rencontre devra devenir un rendez-vous annuel, une manière de contribuer activement au soutien de l'économie locale mettant en lien l'ensemble des partenaires de l'emploi, de la formation et des entreprises et les demandeurs d'emploi du territoire.

LE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LA CAF :

La CAF Tarn-et-Garonne est un partenaire financier et technique incontournable de la communauté de communes. Elle permet de mettre en œuvre la politique enfance jeunesse et celle du centre social.

Dans ce cadre-là, un diagnostic de territoire a été réalisé avec l'aide d'un bureau d'étude, ce travail ayant abouti à un plan d'actions donc l'objectif est d'améliorer l'attractivité du territoire intercommunal sur divers secteurs d'activités. Cette obligation a été un préalable à la convention globale de territoire qui permettra de mettre en œuvre le partenariat financier et technique entre la communauté de communes et la CAF et ce pour les trois prochaines années. Pour rappel, le centre social est ouvert à tous les habitants qui souhaitent bénéficier d'ateliers, tous âges confondus.

Téléphoner au 05.63.02.39.99 pour mieux connaître le programme, il est situé au 5, place de la halle à Lafrançaise.

Elles se définissent comme un processus au cours duquel un partenaire adopte à l'encontre de l'autre des comportements agressifs, violents et destructeurs. Les violences au sein du couple se caractérisent par des situations où les faits de violence (agressions physiques, sexuelles, verbales, psychologiques) sont à la fois récurrents et souvent cumulatifs.

Ils s'aggravent et s'accroissent dans le temps et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique (dominant/dominé). Ces violences s'exercent dans un cadre d'isolement, d'emprise et de négation de l'autre. Elles apparaissent aussi bien pendant la vie commune, qu'au moment de la séparation, après la séparation, au moment de la grossesse ou à la naissance d'un enfant. Elles trouvent leurs racines dans les relations inégalitaires entre les femmes et les hommes qui

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



#NeRienLaisserPasser

existent dans les différents domaines de la vie sociale (famille, travail, politique), dans le passé de violence de l'agresseur et touchent tous les milieux sociaux sans exception.

Elles diffèrent des disputes ou des conflits conjugaux. Ces conflits constituent un mode relationnel susceptible d'entraîner du changement, à la différence des situations de violence qui traduisent un rapport de domination et de prise de pouvoir de l'autre sur la victime. L'auteur des violences veut contrôler et détruire sa ou son partenaire.

Ces violences créent pour toutes les victimes, adultes comme enfants, un climat permanent de peur, de tension et de culpabilité. Les conséquences sont désastreuses pour la victime, pour les enfants, qu'ils soient ou non témoins de ces violences.

Un tiers qui ne se positionne pas par rapport à ces violences se range automatiquement du côté de l'agresseur. Il renvoie un message d'impunité à l'agresseur, mais aussi de banalisation et de non réponse à la victime.

En France en 2018, une étude nationale dénombre 149 décès au sein du couple. La répression des violences et agressions sexuelles envers les femmes se renforce. Depuis le 27/11/2018, un portail de signalement de ces violences a été mis en place pour faciliter ces démarches des victimes.

- **Appeler le 17** : Police secours que vous soyez victime ou témoin.
- **Appeler le 3919** pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement. Pour être informée, écoutée, orientée vers des dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Ce numéro est disponible 7 J/7 :

- De 9 h à 22 h du lundi au vendredi ;
- De 9 h à 18 h, le samedi et le dimanche et jours fériés.
- Appeler la coordinatrice départementale au 06.81.82.00.02

Ces actes de violence sont punis par la loi. Brisez le silence !

Dans le Tarn-et-Garonne des professionnels sont là pour vous aider.



Les Numéros d'appels nationaux

- FRANCE Victimes : 116 006
- Femmes info service: 01.40.33.80.60
- Violences conjugales : 3919
- Viol Femmes Information : 0800 05 95 95
- SOS Ecoute: 05 63 20 19 00
- Numéro national Maltraitance: 3977
(personnes âgées et dépendantes handicapées)

Les Numéros d'urgence

- Enfance en danger : 119
- Hébergement d'urgence : 115
- Samu: 15
- Police/Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18

Les partenaires du Tarn-et-Garonne

Justice et informations juridiques

Tribunal de grande instance :

Bureau d'aide juridictionnelle Tél. : 05.63.21.40.00.
Procureur de la République Fax. : 05.63.66.34.52.

Association d'aide aux victimes et de réinsertion (AVIR 82)/ Réseau France Victimes :

Depuis le 1^{er} Mars 2019 :

33 rue de la République, 1^{er} étage
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05.63.66.58.09.

Mail : contact@avir82.org

Site : avir82

Unité d'accueil et d'aide des victimes de violence (UAV)

Centre Hospitalier de Montauban

100 avenue Léon Cladel, 82000 Montauban
Tél. : 05.63.92.89.68.
Fax. : 05.63.92.89.69.

- Consultations **uniquement sur RDV** le lundi et jeudi de 9h-12h (Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h)
- Consultation médicale, psychologique et juridique
- Partenaires : AVIR 82, CIDFF 82, Mouvement Français pour le planning Familial 82
- Lien : [page UAV](#)

Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

Brigitte LAMOURI

DDCSPP du Tarn-&-Garonne

140 av Marcel-Unal

Téléphone : 05 63 21 18 08

BP 730

82013 Montauban Cedex

Fax : 05 63 22 83 94

brigitte.lamouri@tarn-et-garonne.gouv.fr

<p>Centre d'information aux droits des femmes et des familles</p> <p><i>Accueil, écoute, suivi, groupe de parole, permanences juridiques</i></p> <p>29 bis Faubourg du Moustier 82000 Montauban Tél : 05.63.66.11.61 Fax : 05.63.66.11.73</p> <p>E-mail : cidff82@cidff82.com</p> <p>Site internet</p> <p>Permanences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi de 8h30 à 12h30 - Permanences à Caussade, Castelsarrasin, Moissac, Nègrepelisse et Valence d'Agen ½ journée par mois - Permanences de quartier à La Comète et au Beausoleil bas 	<p>Mouvement Français Planning Familial</p> <p><i>Accueil, Ecoute, Suivi, Groupe de parole, Atelier, Conseil conjugal et familial, sensibilisations et formations</i></p> <p>505 avenue des Mourets 82000 Montauban Tél : 05.63.66.01.32 Fax : 05.63.91.18.05</p> <p>E-mail : planning.familial.82@wanadoo.fr</p> <p>Site internet</p> <p>Permanences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 - Permanences mission locale de Montauban et Castelsarrasin - UAV au CH de Montauban 	<p>AVIR 82</p> <p><i>Accueil, accompagnement juridique et psychologique des victimes d'infraction</i></p> <p>33 rue de la République, 1^{er} étage 82000 Montauban Tél. : 05.63.66.58.09. Mail : contact@avir82.org Site : avir82</p> <p>Permanences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Siège de l'association du lundi au vendredi, 8h30/12h et 13h30/17h - BAV (Bureau d'aide aux Victimes) à chaque audience - UAV (Unité d'accueil des victimes, CH de Montauban), jeudi matin sur rdv - Sur rdv aux commissariats de Montauban et Castelsarrasin ; Gendarmeries de Moissac, Montech et Grisolles <hr/> <p>Association INTERACTIONS</p> <p>Médiations familiales, systémie</p> <p>46 rue Paul BERT, 31 400 Toulouse Tél. : 05.61.20.13.58 Mail : secretariat@interactions.asso.fr</p> <p>Site internet : interactions.asso.fr</p>
---	--	--

A L'ECOLE

CONCERT DES GRANDES BOUCHES DU 4 JUILLET 2019

Le jeudi 4 juillet 2019, les trois classes de Puycornet, accompagnées des CP-CE1 de L'Honor-de-Cos, et des CM1-CM2 de Piquecos étaient sur scène pour présenter un concert avec le groupe de Grandes Bouches.

Pour préparer cet événement, l'ensemble des élèves avait notamment pu partager une journée au printemps avec Philippe Dutheil et Anne-Laure Grellety-Madaule, deux voix du groupe. Ils avaient ainsi pu apprendre à connaître ce groupe inspiré du jazz, du rock, et habitué à jouer des chansons françaises en étant en constante interaction avec son public. Les enfants avaient également pu commencer à apprendre les différentes chansons, qui ont ensuite été revues chaque mardi avec leur intervenante musique, Chantal Fauconnier. Sur scène, les élèves et le groupe ont été accompagnés par l'orchestre Divertimento dirigé par Nissim Arditti, ce qui a permis aux petits comme aux plus grands de passer une excellente soirée musicale pour conclure l'année scolaire.



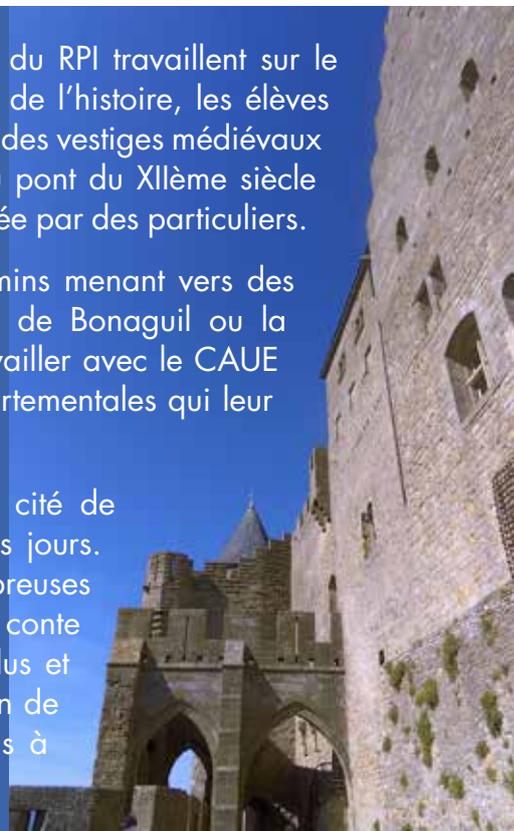
A L'ECOLE

VOYAGE DÉCOUVERTE À CARCASSONNE

Cette année, les quatre classes de Cycles 2 des écoles du RPI travaillent sur le Moyen Age. Pour comprendre au mieux cette période de l'histoire, les élèves rencontreront une archéologue qui les amènera sur les traces des vestiges médiévaux de la commune de Puycornet. Ils découvriront les restes du pont du XIIIème siècle appelé à tort pont romain ainsi que la ferme du XVème habitée par des particuliers.

Après cette première découverte, ils partiront sur des chemins menant vers des architectures médiévales plus grandes comme le château de Bonaguil ou la Bastide de Lauzerte. Ils auront également la chance de travailler avec le CAUE du Tarn - et - Garonne et les Archives, deux structures départementales qui leur apporteront des éclairages sur les secrets du Moyen Age.

Pour finir, nous partons tous en classe découverte à la cité de Carcassonne à la fin du mois de Mai 2020 pour plusieurs jours. Tout au long de cette année, les élèves apprendront de nombreuses choses sur cette période, ce qui leur permettra de créer un conte médiéval illustré par une fresque et animé par des textes lus et des chansons mises en scène par des danses. Une restitution de ce travail se fera en fin d'année à l'espace des Augustins à Montauban et une seconde fois sur le RPI.



CALENDRIER DE L'AVENT – CLASSE D'ANNE RIGAUD

Comme tous les ans, chaque classe du RPI fabrique un calendrier de l'avent qui est mis en jeu lors d'une tombola. Depuis début novembre, les enfants ont donc vendu des tickets de tombola à leur entourage.

Le tirage au sort s'est déroulé le jeudi 28/11 à l'école. Voici donc les 3 heureux gagnants de l'école de Puycornet qui posent avec leur calendrier. Pour les CE1-CE2 de M. Vidoni, il s'agit de Lola Bigot (à gauche), pour les CE1-CE2 de Mme Valette, il s'agit de Morgane Guinaliu (au centre) et pour les CM1-CM2 de Mme Rigaud, c'est Margot Hamel (à droite) qui a gagné. Félicitations !

Un deuxième tirage au sort aura lieu lors du marché de Noël des écoles du RPI, le mardi 17 décembre à L'Honor-de-Cos, avec les mêmes tickets. Il permettra de remporter d'autres cadeaux.





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI

L'AAPEERPI (association des parents d'élèves du RPI de L'Honor-de-Cos) a remis le bleu de chauffe pour cette nouvelle année scolaire.



Notre rôle est de créer des manifestations pour récolter des fonds. Cet argent est ensuite distribué aux écoles afin d'aider le corps enseignant à mettre en œuvre les projets d'école.

Pour l'année scolaire 2018/2019, ce sont 4 387.17 € qui furent versés aux 3 écoles à savoir :

L'HONOR-DE-COS : .. 2 353.65 €

PUYCORNET : 1 517.57 €

PIQUECOS : 519.95 €

Les sommes ainsi distribuées sont les bénéfices des différentes manifestations que nous avons

organisées ou auxquelles nous avons participé : HALLOWEEN, ventes sapins de Noël, fête des ALAE, loto, buvette du concert des « Grandes Bouches » à PUYCORNET... Cette année, un voyage est prévu pour plusieurs classes. Nous allons donc redoubler d'efforts afin de participer au financement de ce projet.

L'organisation de notre Grand Loto est prévue cette année le 1er février à la salle des fêtes de L'Honor-de-Cos. Réservez déjà cette date sur votre agenda. Des idées germent à chaque réunion pour organiser la fête du printemps, un vide grenier, etc...

Soyez à l'écoute et venez nombreux participer à nos manifestations.

Demandes d'informations : labourne2@wanadoo.fr ou Bournet Patrick 06.89.44.35.59



L'ALAE DE PUYCORNET

A Puycornet, nous faisons le maximum d'activités à partir de matériaux récupérés. Nous avons peint des pneus pour faire nos futures jardinières et nous fabriquons des personnages en recyclage. Nous récupérons l'eau des carafes pour arroser les fleurs et ne pas la gaspiller.



LE PROGRAMME D'INTERVENTION VA DÉBUTER SUR LA COMMUNE



Comme cela a été évoqué dans un précédent bulletin, suite à la Délégation de Service Public 100% Fibre signée en mars dernier entre le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique et Octogone Fibre (Altitude Infrastructure), la quasi-totalité de la commune (+ de 90%) va bénéficier du déploiement de la fibre optique dans les prochains mois. La trentaine d'habitations restantes sera desservie en 2022. A la clé, un service très haut débit fibre optique accessible pour tous qui permettra de remplacer l'ADSL actuel, beaucoup moins rapide.

La première étape de ce programme est en cours et concerne l'ingénierie du réseau :

des relevés de terrain sont actuellement réalisés par des équipes sur notre secteur pour comptabiliser les bâtis à desservir, vérifier les infrastructures existantes (qualité des poteaux, disponibilités des fourreaux, etc.). L'objectif est



de calibrer au mieux le réseau pour desservir tous les foyers et prévoir la desserte fibre optique des projets d'urbanisation.

En suivant, courant 2020, aura lieu l'implantation d'un sous-répartiteur optique.

Il s'agit d'une armoire de rue qui concentrera toutes les lignes du secteur. Il sera alimenté par le central optique «Noeud de Raccordement Optique» de Lafrançaise installé prochainement. Dès lors, les travaux de déploiement du réseau auront lieu, essentiellement en reprise des infrastructures téléphoniques existantes (qui seront consolidées, réparées ou remplacées quand nécessaire). Fin 2020 début 2021, la majeure partie des opérations aura été réalisée.

Dès lors les opérations de déploiement de la fibre optique pourront démarrer et amener cette nouvelle technologie devant chaque foyer pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de souscrire un abonnement.

Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR...

...de même qu'une douzaine d'opérateurs moins connus seront disponibles lors de la mise en service du réseau : celle-ci devrait intervenir dans le courant du 1er semestre 2021, le temps de permettre à chaque opérateur d'installer ses équipements actifs sur le réseau d'Octogone Fibre et de se mettre sur la ligne de départ.

Des informations publiques seront réalisées avant la commercialisation pour permettre à chaque abonné qui le souhaite de prendre connaissance de la marche à suivre. En substance, il appartiendra à chacun de souscrire un abonnement fibre optique chez l'opérateur de son choix (tarifs équivalents à l'ADSL). Cette souscription déclenche l'opération de raccordement du logement sous quelques semaines (déplacement d'un technicien pour « tirer » la fibre depuis la rue jusque dans le logement). Dans la grande majorité des cas (sauf travaux lourds), cette opération sera entièrement prise en charge par Octogone Fibre et Tarn-et-Garonne Numérique.

D'ici là, les informations sur l'avancée de la Fibre Optique à Puycornet seront disponibles via le site de Tarn-et-Garonne Numérique (<http://www.82numerique.fr>) qui sera mis en ligne début 2020 !

Le programme d'aménagement porté par Tarn-et-Garonne Numérique est cofinancé par l'Etat, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et la Communauté de communes.





ANCIENS COMBATTANTS DE LA FNACA



Pour le Cinquantenaire de la FNACA du Tarn-et-Garonne DEUX MEDAILLES D'HONNEUR BIEN MERITEES....

Pierre LENFANT
Porte-drapeau et trésorier
Guy CLERGUE
Porte-drapeau et Vice –Président



Médaille d'Honneur « Fidélité & Dévouement »
Attribuée aux Anciens Combattants FNACA les plus méritants.
Mémoire d'une guerre post-coloniale de 8 ans qui mobilisa 3000 jeunes Tarn-et-Garonnais dont 120 furent tués au combat : « **Morts pour la France** »

CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES—GRISOLLES LE 21-09-2019



De gauche à droite :

- J.C CALVET Président FNACA T&G
- Claude BES Président FNACA Molières reçoit le diplôme de Pierre LENFANT
- Guy CLERGUE Médaillé FNACA Molières
- M. Pierre AMESTOY Directeur ONAC 82
- Mme Valérie RABAUULT Députée de Tarn-et-Garonne

ASSOCIATION : DEUX DISTINCTIONS

Deux distinctions honorent notre Association FNACA de Molières-Puycornet. Notre bureau tint à marquer chaleureusement son affection aux médaillés dans le cadre familial de Pierre LENFANT, retenu par sa santé à son domicile. Pierre eut la joie d'avoir ses deux fils à ses côtés pour recevoir diplôme et médaille que le Président Claude BES avait reçus officiellement en son nom.



Pierre, Porte-Drapeau en 2015, au côté de notre regretté ami Joseph CRAÏS ...

Pierre était entouré de ses amis: Claude BES, Président, Guy CLERGUE (également médaillé) Claude GENIBRE, René LAGARD, René SORMAIL ...



COMMUNE DE PUYCORNET

Le SDE 82 modernise le réseau électrique

Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 82) poursuit le programme d'amélioration de la desserte électrique de la commune.

En juillet 2019, les travaux de renforcement du poste « 12 Las Bouffios », réalisés pour remédier à des chutes de tension, ont été achevés. Le montant de cette opération d'envergure s'est établi à 114 348 euros.

Actuellement, le poste « 36 Borde Blanche » fait l'objet de deux études, l'une pour le renforcer, l'autre pour le sécuriser. En effet, des usagers alimentés par cette ligne subissent des chutes de tension. Par ailleurs, des incidents ont été signalés à cause des fils nus dont la fragilité et la vétusté provoquent des coupures électriques. La remise à niveau de l'alimentation électrique à partir de ce poste nécessite des travaux importants. Estimés à 90 000 euros, ils seront intégralement pris en charge par le SDE 82, sans participation communale.



Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas (SMBL) est compétent en matière de gestion des cours d'eau sur le bassin versant du Lemboulas. Dans le passé uniquement cantonné aux cours d'eau du Tarn-et-Garonne, le SMBL a évolué à l'échelle interdépartementale et intervient depuis le début de l'année 2019 sur la totalité du bassin versant aussi bien dans le Lot que dans le Tarn-et-Garonne.

À travers la compétence Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques, le syndicat réalise des travaux visant à restaurer les milieux aquatiques mais aussi à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau, en accord avec la réglementation et les objectifs de bon état des cours d'eau. Ce programme est financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Occitanie et le Département de Tarn-et-Garonne.

Il vise la gestion et la replantation de la ripisylve

(boisement des berges), la restauration et la préservation des zones humides, la restauration dite hydro-morphologique des cours d'eau, la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols...

La zone humide de La Tuque sur la commune de Cazes-Mondenard a fait l'objet de travaux de restauration visant à améliorer ses fonctions hydrauliques. Une gestion annuelle de la végétation est en place en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

La mise en place d'une haie champêtre est programmée fin 2019 en limite de parcelle afin de limiter les impacts du ruissellement et de l'érosion des parcelles riveraines de la zone humide tout en ayant divers intérêts complémentaires. Une autre plantation sera réalisée à proximité du ruisseau du Rieutord. Ces projets sont menés en partenariat avec l'association Campagnes Vivantes et la Fédération des chasseurs de Tarn-et-Garonne.

Mais quels sont les services rendus par les haies sur notre environnement ?

Les haies champêtres (multi-espèces) ont un rôle majeur dans le cycle de l'eau. Elles réduisent le ruissellement et améliorent l'infiltration dans le sol, freinent l'érosion et le transport des matériaux fins dans le lit des cours d'eau (colmatage), participent à l'épuration de l'eau...

Ces haies champêtres sont aussi des atouts pour les parcelles et cultures riveraines. Elles ont des fonctions de brise vent, créent des microclimats limitant les écarts de température, limitent l'érosion des sols. Elles sont aussi des habitats pour les

espèces pollinisatrices et espèces dites bio-régulatrices qui offrent des services non négligeables pour lutter contre les ravageurs des cultures. La coccinelle est une espèce bien connue pour la régulation des colonies de pucerons. Ce corridor végétal est un refuge permanent pour la faune sauvage et le gibier et plus globalement la biodiversité animale et végétale, zone de reproduction, d'alimentation, de passage, d'abris... C'est aussi un élément structurant du paysage dont le bois peut être valorisé.



Le SMBL est donc engagé en faveur de ces actions, un appui technique et financier pourra être mis en place pour tout projet allant dans ce sens. Des actions complémentaires peuvent être réalisées pour limiter l'érosion qui participe à appauvrir les sols. Il s'agit des pratiques culturales simplifiées, la mise en place de couverts végétaux dans les périodes d'inter culture ou de manière permanente, l'agroforesterie...



Les couverts peuvent être composés de plantes fixatrices d'azote comme le

trèfle et ainsi avoir une action de protection contre l'érosion et d'enrichissement du sol. Un sol mieux structuré avec une couverture végétale favorise aussi l'infiltration de l'eau. Le SMBL est donc engagé en faveur de ces actions et peut se faire le relais des journées techniques et retours d'expérience.



UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES :

toute utilisation est interdite à moins de 5 mètres des cours d'eau (en fonction des produits, cette distance peut aller jusqu'à 50 mètres) sous peine de poursuites et d'amendes par la police de l'eau.

TRAVAUX EN RIVIÈRE ET EN ZONE HUMIDE :

avant toute intervention au niveau d'un cours d'eau ou d'une zone humide (curage, assainissement, consolidation de berge, création d'ouvrage, intervention sur la végétation...), il est nécessaire de se rapprocher des services de police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires 82

DDT82 – 2 Quai de Verdun

BP 775 82013 MONTAUBAN CEDEX

Tél : 05.63.22.25.00)

afin de prendre connaissance de la procédure à suivre, certaines actions pouvant nécessiter une autorisation préfectorale ou un récépissé de déclaration. Les contrevenants s'exposent à des amendes et/ou des poursuites.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas

1, passage de la Poste

82220 VAZERAC

Secrétariat 05.63.67.61.78 / siah.bassin.du.lemboulas@wanadoo.fr

Techniciens de rivières .. 06.79.67.77.28 / jerome.scudier@quercycaussadais.fr
06.34.53.35.42 / gauthier.aucoin@quercycaussadais.fr

Du simple sac poubelle au congélateur posé aux pieds des conteneurs, les dépôts sauvages sont le quotidien des cantonniers et des agents de votre collectivité. Pourtant des solutions sont là pour gérer correctement ces déchets :

Accès aux déchèteries de Lafrançaise ou de Molières, la ressourcerie IDDEES, des collectes à domicile gratuites sur rendez-vous, des locations de bennes pour les déchets verts ou les gravats ... Las de ces incivilités, le SIEEOM a choisi d'interpeller les auteurs de ces infractions à l'aide d'une campagne d'affichage basée sur l'humour. Après la prise de conscience de #balancetonporc, les chèvres, les ânes et les cochons n'ont qu'à bien se tenir.



Plus d'informations au 05 63 26 49 67 ou sur sieeom.sudquercy.fr



DON DU SANG



« **Chaque jour, des enfants ont besoin de votre sang** », disait une affiche réalisée dans un collège de l'Indre. L'utilité du sang recueilli durant les collectes locales est une évidence pour sauver des vies. Le sang n'est pas transfusé tel quel mais il est travaillé pour obtenir des différents composants :

on connaît essentiellement le plasma et les plaquettes.

Pour notre secteur de collecte, à Labarthe, les trois séances ont reçu 40, 44 et 55 donneurs, entre 15h et 19h le vendredi.

L'équipe médicale de prélèvement est tellement ravie de venir dans ce cadre agréable qu'elle a proposé une 4ème collecte le 24 décembre au matin (9h-13h) ! Il faut effectivement maintenir un stock suffisant durant les fêtes de fin d'année où il y a moins de donneurs disponibles.

Cette année était le 70ème anniversaire de la Fédération des associations ou « amicales » des donneurs de sang bénévoles. Leur but est de promouvoir le don du sang pour recruter et fidéliser les donneurs afin de collaborer à l'autosuffisance des produits sanguins en France.

Pour l'année 2020, voici les trois dates à Labarthe à placer sur vos calendriers tout neufs : 13 mars, 3 juillet et 20 novembre. Et il faudra rester au-dessus la barre de 50 donneurs !

Alors venez vite avec des nouveaux pour remplacer ceux qui ne peuvent plus donner. Merci d'avance pour les malades, petits ou grands ! Bravo aux jeunes venus pour leur premier don de sang. Par leur subvention, les mairies permettent le fonctionnement et le service amélioré de la collation servie.

A Montauban, pour ceux qui sont là en journée, le centre de transfusion sanguine est ouvert à l'hôpital, trottoir de gauche après le cours Foucault,

- le lundi (10h-13h et 14h-18h)
- le mercredi (11h-13h et 14h-19h).



Le MOT du COMITE des FÊTES



LES BANDAS LE JOUR DE LA FÊTE DU 15 AOÛT

En 2019, le comité des fêtes de Puycornet a mis toute sa joie et son énergie pour organiser 4 événements pour votre plaisir :

- Soirée mexicaine haute en couleurs le 16 février avec le groupe « Les frères de la Peña »,
- Feu de la Saint-Jean le 23 juin élargi cette année à un concours de pétanque amical
- Fête de la musique avec la participation de 2 groupes locaux « Kaschkaval » et « la Voisine »,
- Soirée entrecôtes - frites le 19 octobre avec le groupe « Les contre temps ».

Ces soirées ont connu cette année encore un vif succès grâce à votre présence, et nous vous en remercions.

Succès toujours grandissant pour les fêtes traditionnelles les 14 et 15 août où toutes les générations se retrouvent pour se restaurer, se désaltérer, s'amuser et danser autour du concours de pétanque, des manèges, et des ambiances musicales au choix pop-rock, musette, bandas et dancefloor, pour terminer au point culminant de la fête : l'incoronable feu d'artifice du 15 août !



SOIRÉE FEU DE LA SAINT-JEAN

Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité pour leur soutien ainsi que tous les commerçants, artisans et entreprises qui se sont associés à nous. Merci également aux Puycornéennes et Puycornéens pour l'accueil qui nous est réservé lors de la tournée des fleurs.

Le comité des fêtes vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Nous avons hâte de vous retrouver le 22 février 2020 pour une soirée repas-concert avec le groupe Duo Armony et en juin pour le feu de la St-Jean.

Les cours ont repris depuis trois mois avec déjà les premiers stages et compétitions, les bénévoles préparent les prochaines manifestations du club : le loto du 29 novembre et la fête de Noël du 6 décembre mais également notre tournoi qui se tiendra le 26 janvier. Sur le plan sportif, les premiers résultats présagent une saison riche en médailles.

Le Taïso

Cette activité à destination des adultes se tient à Lafrançaise chaque mercredi de 18h30 à 20h. A base d'exercices très variés, le Taïso permet de travailler la mobilité, le gainage, le renforcement musculaire, les étirements..., le tout en douceur, en utilisant du matériel adapté et dans une ambiance conviviale. **Il reste des places, n'hésitez pas à essayer !**

Stage et Compétition à Avilès en Espagne

Fin octobre, 3 cadets et 4 juniors, accompagnés de leurs professeurs, se sont rendus en Espagne pour un stage sportif et tournoi international à Avilès. Nos judokas se sont entraînés au sein de deux clubs espagnols et ont pu rencontrer une grande championne : Yolanda Soler, médaillée de bronze aux Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996. Une semaine d'échanges entre deux cultures et autour d'une même passion : le judo. A la fin du séjour, nos quatre juniors qui ont combattu au Tournoi international d'Avilès sont

Le Stage de la Toussaint

Notre stage club s'est tenu du 21 au 23 octobre à Lafrançaise. Une trentaine d'enfants de 6 à 14 ans y ont participé. De multiples activités ont été proposées, en plus des 2 séances de judo quotidiennes. Le stage s'est clôturé par la traditionnelle compétition par équipe. Travail, motivation et bonne humeur étaient au rendez-vous durant ces trois jours. **Prochain rendez-vous en avril !**

Léna Castel, Mathéo Esquié-Fayolle, Clément et Xavier Boulinguez. Les garçons (juniors 1ère année) ont été confrontés à de solides adversaires et ne sont pas parvenus à se classer mais ont dignement représenté le TRT judo ; Léna décroche une jolie médaille de bronze, une sacrée performance !



Critérium départemental Benjamins à Bressols

Le premier stage technique suivi du critérium départemental se tenait à Bressols le samedi 16 novembre. Andréa BRAVO, Aéllys MAHIEUX, Elea ROUS s'y classent 1ères ; Baptiste DELON finit 2ème.

Critérium départemental Poussins à Bressols

Valentin BONNEFOUS monte sur la première marche du podium ; Lucie ROUS, Gaby DELOS ARCANDO, Thibaud HOEPPE et Noé MARIOTTA sont 2èmes ; Alexandre CALDEFIE et Noa BELVEZE finissent 3èmes ; Valentin ARZUR, Mathéo DJIRE et Joey ICARD terminent 4èmes.



Tournoi interclubs Mini-Poussins à Bressols

Nos mini-poussins, qui pour bon nombre d'entre eux découvraient la compétition, ont participé à leur premier tournoi de la saison. Nos petits judokas ont glané 1 médaille d'or, 4 en argent et 8 en bronze. Une belle attitude sur cette journée !

Pour conclure, les membres du TRT JUDO 82 vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et, avec un peu d'avance, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mickaël Delon au 06 73 72 66 03 ou Laurent Marc au 06 76 01 42 52. Notre site internet : www.trtjudo82.fr

LA TRÊVE ESTIVALE A ÉTÉ BRÈVE,

C'EST REPARTI !

No pain, no gain. (Pas de résultats, sans efforts)

Engelbert, notre coach, est à la manœuvre. Il nous propose, dans une ambiance musicale, des activités variées, pour améliorer notre cardio, faire du renforcement musculaire. Pour l'équilibre du corps, les exercices s'enchaînent. Les muscles des bras, des jambes sont mis à contribution. Le gainage dynamique va solliciter nos abdominaux, nos lombaires, nos dorsales, nos muscles fessiers, nos triceps. Le stretching, les assouplissements, le travail d'équilibre et le massage viennent

compléter ces séances sportives. Pour cette mise en œuvre nous utilisons tour à tour, les cordes à sauter, les bandes élastiques, les roues abdominales, les haltères, les ballons, les rouleaux de massage.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour le versement de la subvention attribuée qui nous aide à remplacer et à améliorer nos équipements.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Formalités :

- Un certificat médical et une cotisation annuelle de 20 €

Horaires :

- Lundi et jeudi de 19h30 à 20h30
- À la salle de réunion (à côté de la salle des fêtes)

**POUR TOUTE DEMANDE
D'INFORMATION OU
INSCRIPTION,**

CONTACTEZ LE

05 63 65 97 09

ou le 06 73 01 13 09



REPAS DES AINES



REPAS DES AINES SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ

A l'invitation du conseil municipal, les habitants âgés de 65 ans au moins étaient conviés pour le repas annuel placé sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

La journée débuta comme traditionnellement par un recueillement place Jean Bayrou devant la stèle des morts pour la France au cours de la 1^{ère} guerre mondiale avec le cérémonial habituel : dépôt de gerbe, appel aux morts, minute de silence suivi de la « Marseillaise ». Puis le Maire lut le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Etaient présents à cette cérémonie, les porte-drapeaux, Jean-Michel MAURUC représentant les sapeurs-pompiers de MOLIERES et une importante délégation de la FNACA locale. Colette JALAISE, vice-présidente du conseil départemental était excusée.



Après le vin d'honneur offert par la municipalité, pouvaient débiter les agapes où avait pris place Mathieu ALBUGUES, conseiller départemental. A la fin du repas, Jean-Michel PRAYSSAC, le maire, dans son discours eut une pensée pour celles et ceux qui, souffrants n'avaient pas pu se déplacer. Les plus âgés ne seront pas oubliés : ils recevront pendant les fêtes de fin d'année la visite de conseillers municipaux qui leur remettront une petite attention. Puis une minute de silence fut observée en l'honneur des disparus de l'année 2019.



Claudine BOURRIER et Marie-José PAULOT étaient les 2 « têtes nouvelles » à ce repas annuel et Mariette BOZOULS la doyenne de l'assemblée que le maire fit applaudir.

Le maire mit à l'honneur toute l'équipe de Christophe GROS, le traiteur local pour la qualité du repas et les animateurs de la journée « les 2 enchanteurs » qui ont ravi les 80 convives présents. Enfin, comme il en a pris désormais l'habitude, le maire s'est joint à l'équipe des 2 enchanteurs et poussa la chansonnette.

Tous se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine.



CINEMA PLEIN AIR



"ESCAPADES" A LA FERME DU MOURIE



SOIREE L
" L' HOMME QUI

CONCERT "GRANDES



FETE DU 15 AOÛT



REPAS, FETE DU 15 AOÛT



RÉTROSPEC



FETE DU 15 AOÛT



REPAS DES AÎNES





LECTURE MUSICALE
"PLANTAIT DES ARBRES"
"BOUCHES"



FETE INTERCOMMUNALITÉ



DÉGUSTATION DE FRUITS DU TERROIR APRÈS LE CONCERT LYRIQUE



REPAS DE QUARTIER



FÊTE DU 15 AOÛT

ACTIVITES 2019



SOIREE CONCERT "GRANDES BOUCHES"



SOIREE LYRIQUE GIBINIARGUES



RANDONNEE NOCTURNE



SOIREE FEU DE LA SAINT-JEAN



MAISONS FISSURÉES :

Vous avez été plusieurs administrés à nous faire savoir que votre habitation subissait les conséquences de la sécheresse qui se manifestent par des fissures importantes sur les murs. Devant ce constat, nous avons demandé comme en 2018, que la commune de PUYCORNET soit déclarée sinistrée pour l'année 2019. Nous aurons probablement la réponse (positive ou non) au cours du second semestre 2020. Afin de vous avertir dans les meilleurs délais (vous devez faire votre déclaration auprès de votre compagnie d'assurance dans les 10 jours de l'arrêté ministériel), nous vous invitons si vous ne l'avez pas encore fait, de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.



CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS:

Notre commune s'est classée 5ème dans sa catégorie : Félicitations à Jean-Paul et Cyril pour leur totale implication. La remise du diplôme et du trophée eut lieu le 28 novembre à la salle des fêtes de Castelsarrasin en présence de nos 2 conseillers départementaux, Colette Jalaise et Mathieu Albugues.



SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ 2019 ET PRAIRIES :

Afin de tenir compte des conditions climatiques exceptionnelles liées à la sécheresse de l'été 2019 ayant affecté les ressources fourragères dans le département de Tarn-et-Garonne, les Finances Publiques ont décidé, après expertise des services de la Direction Départementale des Territoires, de mettre en œuvre la procédure de dégrèvement d'office de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties (TFPNB) de l'année 2019, d'une part, pour l'ensemble des parcelles départementales relevant de la catégorie des Prairies, et d'autre part, des parcelles relevant de la catégorie Terres dans les 22 communes à dominante herbagère suivantes :



Castanet, Caylus, Cayriech, Cazals, Espinas, Féneyrols, Ginals, Lacapelle-Livron, Laguépie, Lavaurette, Loze, Montricoux, Mouillac, Parisot, Puylagarde, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Cirq, Saint-Georges, Saint-Projet, Septfonds, Varen et

Verfeil. **Le taux de dégrèvement retenu est de 40 %.**

Ce dégrèvement pour perte de récoltes, prononcé d'office sans démarche particulière des exploitants agricoles, constitue une des mesures de soutien annoncé par le ministre de l'agriculture en juillet et août qui permettra d'améliorer la situation des exploitations.

Il convient de préciser que les propriétaires qui vont bénéficier de ce dégrèvement pour perte de récoltes doivent répercuter ce dernier à leur fermier. Les exploitants sinistrés, dont les parcelles n'entrent pas dans

le dispositif de dégrèvement d'office, peuvent également solliciter un dégrèvement en complétant le formulaire de déclarations de pertes disponible en mairie ou aux impôts (démarche individuelle).

Contacts presse :

Direction départementale
des Finances publiques de Tarn-et-Garonne :
Secrétariat de direction - 05 63 21 47 5



ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Notez sur vos agendas qu'elles auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES : Possible jusqu'au 7 février 2020.

COMMENT ?

En mairie ;

En effectuant sa demande par courrier en envoyant le formulaire d'inscription et les pièces demandées (pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile : facture d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe, quittance de loyer...la facture de téléphone portable non recevable) ; ou enfin effectuer la démarche sur internet via le site : www.service-public.fr.

Pour être électeur :

Avoir 18 ans la veille du 1er tour du scrutin ;

Être de nationalité française ou européenne et jouir de vos droits civils et politiques.

VOTE PAR PROCURATION :

Qui fait la demande ?

Le mandant se rend à la gendarmerie. La procuration peut se faire à tout moment de l'année. Les personnes résidant à l'étranger doivent se rapprocher de l'Ambassade ou du Consulat.

Formalités :

Le mandat doit connaître le nom, le prénom, l'adresse et la date de naissance du mandataire.

Pour les personnes qui ne peuvent quitter leur domicile ou leur établissement de santé (handicap, maladie...), elles doivent envoyer par courrier ou par mail : ddsp82-procurations@interieur.gouv.fr (ou faire déposer par un tiers) à la gendarmerie une demande écrite, accompagnée d'un certificat médical attestant de leur impossibilité à se déplacer. Un agent de la gendarmerie se rendra au domicile de l'électeur afin de recueillir sa procuration.

L'imprimé de procuration sera rempli sur place, ou téléchargé sur internet et rempli informatiquement, puis déposé par le mandant à la gendarmerie ou au tribunal d'Instance. Sans validation par une autorité, la procuration est nulle.

VOTE DU MANDATAIRE :

Doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant.

PERMANENCES ET FERMETURES DU SECRÉTARIAT – PÉRIODE DU 23 DÉCEMBRE 2019 AU 03 JANVIER 2020 :

SEMAINE DU 23/12/2019 AU 27/12/2019

OUVERTURES :

LUNDI 23 DÉCEMBRE 2019 – TOUTE LA JOURNÉE

MARDI 24 DÉCEMBRE 2019 – MATIN UNIQUEMENT

FERMETURES :

LE JEUDI 26 DÉCEMBRE 2019 ET LE VENDREDI 27 DÉCEMBRE 2019

SEMAINE DU 30/12/2019 AU 03/01/2020

OUVERTURES :

LUNDI 30 DÉCEMBRE 2019 : TOUTE LA JOURNÉE

LE VENDREDI 3 JANVIER 2020 : TOUTE LA JOURNÉE

FERMETURES :

LE MARDI 31 DÉCEMBRE 2019 ET LE JEUDI 2 JANVIER 2020

Pour la 1ère fois depuis sa création en 1965, le concours de labours de l'ancien canton de Molières fut organisé la veille du comice.

Pour une 1ère, ce fut une totale réussite. C'est au lieu-dit « Grange Basse » sur notre commune que l'association nouvellement créée « La Vieille Charrette » présidée par Régis BUZENAC et dans laquelle figurent 2 Puycornéens (Franck CAHORS et Stéphane MOURGUES) organisa le concours :

13 compétiteurs « s'affrontèrent » dans le plus pur esprit agricole et une trentaine d'exposants présentèrent leur matériel (tracteurs, moissonneuses et autres outils) une bien belle manifestation en présence des élus des 5 communes, de Valérie RABAULT, députée et Mathieu ALBUGUES, conseiller départemental.

Ont participé aux 2 manifestations, 15 Puycornéens ou originaires de PUYCORNET. Qu'ils soient tous félicités pour la qualité de leur prestation ou de leur exposition. Il s'agit de :

Comice Agricole	Concours de Labours
Claude GREZELS	Dominique et Valentin BIVI
Eric LAFAGE	Marc CAHORS
Claude LAFRANCAISE	Sébastien MONTORIO
Roland LAPORTE	Dimitri QUEBRE
Nathan MARTINEZ	Hugo SEMENADISSE
Claudette PECHARMAN	
Christian ROUCHY	
Francis SEMENADISSE	
Linda TREITINGER	

En soirée, près de 250 personnes se retrouvèrent sous le chapiteau pour terminer la soirée d'un repas convivial préparé par les membres de la nouvelle association. Le lendemain, à Molières, sur l'esplanade et à la salle de la Pyramide s'est tenu le traditionnel comice sous un ciel clément de fin d'été.

Le nombreux public présent put apprécier la qualité de l'exposition tant au niveau du matériel que des animaux et des fruits et légumes malgré un contexte économique toujours si incertain pour le monde agricole. La journée se termina par le traditionnel repas du comice et la remise des coupes à tous les exposants.



PUYCORNET

Rentrée scolaire conviviale



A l'heure du petit-déjeuner. Photos DOM.

La cour de l'école était pleine, avec plus de parents que d'élèves ! C'est dans la tradition de l'école de Puycornet d'inviter les parents à un petit déjeuner le matin de la rentrée officielle. Les familles, visiblement, étaient toutes représentées, soit par la maman, soit par le papa, et pour certains, les deux étaient présents. C'est un moment très important pour le début des classes car il permet aux familles et aux enseignants de faire connaissance et de créer de bons rapports qui serviront par la suite et de rassurer les parents qui confient leur enfant pour la première fois à des personnes nouvelles.



Une belle équipe d'enseignants et d'auxiliaires.

Concert. La municipalité a invité Jean-François Treig, contrebassiste dans l'orchestre symphonique des Dômes, en Auvergne. Dimanche 8 septembre à 17 heures, en l'église de Gibignarques, il accompagnera, avec la pianiste Rachel Lafosse, Sonia Alejos-Molina, ancienne artiste des chorurs du théâtre du Capitole de Toulouse, dans un répertoire lyrique et dans célèbres. Un goûter sera proposé à la fin du concert.

PUYCORNET

19/07/2019

Belle soirée de musique



Tous les artistes et les enfants. Photos DOM.

Belle réussite du concert champêtre, jeudi soir. Le groupe Les Grandes Bouches s'était associé à l'orchestre Divertissement, du conservatoire de musique de Montauban, et aux enfants des écoles du RPI de L'Honor-de-Cos, Paquacq et Puycornet pour interpréter un florilège de très belles chansons françaises et espagnoles. Le public, estimé à environ 500 personnes, était au rendez-vous car toutes les chaises étaient occupées, et de nombreuses personnes étaient debout ou assises dans l'herbe. Le mélange variété-classique-choral a vraiment donné un style musical parfait et bien câlé. Il y avait, derrière les musiciens, 120 enfants qui chantaient sous la direction de Chantal Fauconnier, chef de chœur. L'ambiance était chaude, au propre comme au figuré. Tout le monde a chanté, dont « L'amour, c'est pas sorcier », de Claude Nougaro.

La municipalité remercie la communauté de communes, représentée par son président Thierry Dubreuil, le département et la région pour leur aide. La députée Valérie Rabault était présente à la soirée qu'elle a beaucoup appréciée. Un grand merci à Ph. Duthel et N. Arditi, à leurs musiciens et à l'équipe des enseignants qui se sont beaucoup impliqués.

Cinema en plein air gratuit samedi

Dans le cadre des « Embarcadères », la communauté de communes du pays Lafagnanais, présente le film « Le retour du héros », un film de Laurent Tirard, avec Jean Dujardin, Milanie Laurent, Noémie Merlant et Christophe Montenez. Le film sera projeté en plein air sur le parking de la salle des fêtes, ce samedi 20 juillet (début du film à 22 heures, séance offerte). Synopsis : Elisabeth est droite, sérieuse et honnête. Le capitaine Neuville, déserteur de l'armée de Napoléon, est lâche, fourbe et sans scrupule, elle le déteste. Et la méprise, mais en faisant de lui un héros d'opérette, elle devient malgré elle, responsable d'une imposture qui va très vite la dépasser.



PUYCORNET

15 Août 2019 Grande fête champêtre couronnée de succès

Un grand succès pour les deux jours de fête à Puycornet. Le beau temps était de la partie, ensoleillé et pas trop chaud. Le comité des fêtes avait mis en place une organisation parfaite, les convives ont tous apprécié la paella cuisinée au feu de bois depuis le début de l'après-midi dans un énorme bac en acier inox qui aurait pu recevoir un bœuf entier et c'était le 14 au soir.

La journée du 15 août a débuté par une messe, suivie de la remise d'une gerbe au monument aux morts.

L'après-midi était consacré aux jeux sur piste d'eau qui ont enchanté le public et les participants.

Pendant ces 2 jours, le concours de pétanque a rassemblé 210



La paella était excellente.

participants venus jouer en doublettes. Les danseurs et amateurs de musique ont été bien servis par la présence de deux orchestres différents, pop-rock et musette et disco dans la salle des fêtes.

Pour clôturer le tout, un magnifique feu d'artifice a attiré des gens de toute la région.



Recueillement au monument aux morts.

PUYCORNET

17/09/2019

Belle réussite de la Vieille Charrette avec les charrues!



Les exposants de matériel et les sponsors pour une fête réussie. Photos DOM.

Cette association de jeunes agriculteurs inventifs a fait un coup de maître avec son concours de labour un samedi. Sur les vestiges de l'ancien canton mais ouverte à tous les laboureurs, cette amicale rencontre de fin d'été a vu s'inscrire treize compétiteurs sur ce magnifique terrain mis à disposition. Près de trente exposants de matériel alignaient tracteurs, moissonneuses et impressionnants outils. Tout le monde agricole a joué le jeu de la participation: les Cuma, les entreprises, les concessionnaires à côté des individus occupés à tracer le plus beau sillon entre ouverture et « dérayage »! Depuis 1965, c'était le cinquante-quatrième concours autour de Molières.

Une équipe efficace. Lancée l'an dernier, l'idée de l'association avait connu des scepticismes affichés ou retenus. Le président Régis Buzenac a su le rappeler. Mais pari

gagné grâce à la ténacité de l'équipe, avec Stéphane Mourgues et autres membres du bureau. Tout a été bien mené et porté par des bénévoles au montage de tout le nécessaire. Un esprit d'amitié et de solidarité flottait sur l'espace ouvert et autour de la buvette. Les enfants couraient, les anciens racontaient leurs labours devant les vieux tracteurs, mais on n'avait plus les vaches sous le joug!

Puycornet dans sa ruralité. Malgré son fort développement au Sud, la commune reste très agricole dans un terroir qui permet la diversification et des productions variées de qualité. Le maire Jean-Marie Praysac était fier de la participation de cinq jeunes à cette fête des charrues, avec le vainqueur Sébastien Montoriol, aux côtés de Valentin Bivi, Hugo



Sébastien a grandi, le voilà en haut du podium. Séménadisse, Dimitri Québre et Marc Cahors. L'avenir agricole est assuré sur les cotteaux et plateaux.

Dans un mot de conclusion, le maire a su dire le travail appliqué des agriculteurs, en bio ou en conventionnel propre pour protéger leur outil de travail qu'est la nature des sols et de la végétation, car les jeunes sont attentifs à leurs pratiques culturelles. Les aberrations technocratiques lointaines leur sont excessives. « Pas de pays sans paysans » à Puycornet plus qu'ailleurs parfois.



Encore vaillant, sans pneus et à roues en fer à crampons ! Les décibels en plus, sans casque aux oreilles.





Concert Duetti à Puycornet

● DÉPARTEMENT 82



La mezzo soprano, Sonia Alejos Molina, créatrice de Duetti aux talents affirmés, régale le public.

C'est dans la magnifique église baroque de Giblinarive, commune de Puycornet que s'est déroulé le dimanche 8 septembre le concert Duetti, devant un public nombreux et enthousiaste. Duetti, est un concert voix, contrebasse et piano avec des airs, mélodies et duos célèbres du répertoire classique et populaire. Offenbach, Dvorak, Rossini, Lehár, Mozart, Lôrca, Bizet. Avec comme interprète Sonia Alejos Molina Mezzo soprano, Jean-François Treig Contrebasse, Rachel Lafosse Pianiste, Bobé Berenguer Naratrios. C'est une nouvelle création qui a été présentée au public.

Le concert s'est terminé par une standing ovation méritée pour féliciter les artistes. M. Jean Michel Prayssac, maire de Puycornet avait organisé à la fin du spectacle une dégustation de



Sonia Alejos Molina, mezzo soprano, et J.François Treig, contrebassiste, pendant le concert.

fruits génériquement offerts par des producteurs locaux. Cette initiative a été particulièrement appréciée par le public et les artistes. Jacques COMBALBERT

PUYCORNET

la semaine 28/09/19

Un beau succès pour «La Passion des arbres»



Les artistes remercient le public./Photo DDM.

La commune de Puycornet, malgré sa petite taille, a pris l'habitude d'offrir des beaux spectacles, et ce fut le cas ce samedi. La salle des fêtes avait ouvert sa scène à «La Passion des arbres», une lecture musicale, dans le cadre de la saison culturelle Les Embarcadères, portée par le pays infrançaisain, et c'est avec un grand plaisir que le public a été conquis par une belle interprétation de textes de l'écrivain provençal Jean Giono. Deux comédiens, Maurice Petit et François-Henri Soulié, et un musicien Jean-Marc Andrieu ont donné une belle lecture de petits textes qui tournaient autour de l'amour des arbres et du rôle de régénérateurs naturels qu'ils représentent. Les lectures étaient ponctuées et mises en valeur par la flûte de Jean-Marc Andrieu qui interprétait des petites musiques choisies dans le répertoire baroque. Le public était sous le charme et les artistes heureux de leur succès.

PUYCORNET



Les 2 Enchanteurs ont animé le repas des anciens.

Commemoration. C'est sous un ciel clément - on pouvait craindre le pire - que la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu, au monument aux morts de Puycornet. Les habitants de la commune étaient venus en nombre. Après que René Sornail, de la Fnaca, a lu un court poème et commandé le garde-à-vous et



La lecture de la lettre de la ministre. Photos DDM.

la présentation des drapeaux par les anciens combattants, Jean-Michel Prayssac, maire de Puycornet, a lu la communication de la ministre des Armées qui rendait hommage aux disparus morts pour la France. Après la minute de silence, la «Marseillaise» a résonné. Pour l'occasion, la stèle avait été ré-

novée par le changement des plaques de marbre. **Repas des anciens.** La journée a continué par un apéritif offert par la municipalité et surtout le repas annuel offert aux plus anciens de la commune, avec une très belle animation de la troupe Les 2 Enchanteurs. 80 personnes étaient invitées et vraiment ravies.

PUYCORNET

3/12/19

Adressage terminé

Cyril Gagnou, responsable et seul employé de terrain, peut enfin respirer, sa mission était longue et dure car les conditions météorologiques n'étaient pas toujours au rendez-vous. Le conseil municipal s'était engagé à mettre en place toutes les adresses de routes, rues et chemins, de même que la distribution des numéros de toutes les maisons de Puycornet. C'est chose faite. C'est une décision administrative qui oblige dorénavant les communes à créer des adresses pour toutes les maisons de son territoire. Pour le conseil municipal, cela n'a pas été une mince affaire ! Il a fallu déterminer le nombre de foyers à numéroté, trouver le nom exact des voies, en créer de nouveaux, et surtout n'oublier personne. Après avoir fait faire les plaques, ce sont les élus eux-mêmes qui ont procédé à la distribution. C'est à chaque résident qu'il incombe de poser son propre numéro. Les plaques des rues et des voies ont été mises en place par le service technique de la mairie. La tâche a été longue et coûteuse, il a fallu faire fabriquer 350 plaques individuelles et 70 plaques de rues en tôle émaillée, mais c'était la condition pour répondre aux nouvelles normes qui faciliteront le travail des services qui ont besoin d'adresses exactes : pompiers, Samu, poste, gendarmerie, etc.



La pose des dernières plaques.

Coups de pouce en série

Crédit Agricole

22/11/19.



L'accueil de Magalie Blanchard et Michel Pariel

«Erreur de la banque en votre faveur, recevez...». Non, nous ne sommes pas au Monopoly mais bien mieux : ce n'est pas une erreur et les heureux récipiendaires ne vont pas recevoir « pour de faux » une manne providentielle payée en monnaie de singe mais un chèque parfaitement convertible en espèces sonnantes et trebuchantes.

En ce samedi de novembre, nous sommes dans les locaux du Crédit Agricole de Molières où le comité



Le comité des fêtes de Puycornet

des fêtes de Puycornet, l'association locale 1, 2, 3 soieil vouée au mieux-être des enfants cancéreux d'Occitanie et les représentantes de l'association vazaracaise Sol vieilh assurant l'accueil et l'accompagnement de jeunes en difficultés sociales, se voient attribuer

respectivement une somme de 500, 600 et 300 € dans l'ambiance chaleureuse et détendue à laquelle sont accoutumés ceux qui fréquentent les lieux. Un épisode supplémentaire d'un partenariat fidèle, démontrant le réel attachement de notre

banque de proximité aux valeurs d'engagement, de solidarité et de dévouement désintéressés défendus par les bénévoles de tous horizons qui se donnent pour objectif de participer à l'animation de leur commune ou au soutien actif de leurs protégés.

CAMPAGNES VIVANTES



ASSO.
CAMPAGNES
VIVANTES 82

Des Arbres Remarquables dans le Tarn-et-Garonne

Certains arbres revêtent un caractère exceptionnel pour des raisons qui peuvent varier : leur taille impressionnante, leur forme inédite, leur implantation inattendue ou encore la richesse de la faune qu'ils peuvent accueillir. Depuis 2000, le label Arbre Remarquable de France vient consacrer cette originalité. Chaque année, l'association nationale A.R.B.R.E.S reçoit des propositions

de classification de la France entière.

Campagnes Vivantes 82 encourage propose à tout propriétaire ou observateur le signaler afin que nous puissons celui-ci pourra être soumis à une évaluation que les bâtiments construits par la main Merveilles du monde aux monuments connaissance dans des classifications, les trésors de la nature ?

À ce jour, aucun arbre du Tarn-et-Garonne n'a encore été labellisé, malgré un recensement progressif.

cette initiative citoyenne et vateur d'arbre atypique de sions évaluer ensemble si luation nationale. De même de l'être humain - des Sept historiques - trouvé leur pourquoi ne pas valoriser

Les villages, villes et campagnes du département regorgent de jardins privés ou publics, de chemins arborés, d'alignements qui peuvent abriter de beaux spécimens. Si vous souhaitez participer à leur valorisation, vous pouvez les recenser avec nous ! Cette mission s'adresse à tous les bénévoles sur le territoire tarn-et-garonnais, l'occasion de découvrir le territoire et ses belles surprises.

Pour participer, contacter Ghalia Alem-Raquin : 05.63.02.74.57 ou ass.campagnes-vivantes@orange.fr



© Photo : www.media-creation.fr

NAISSANCES

BEBIAN Elya Myriam Christele	17/11/2019
DABERNAT Chloé	05/03/2019
DURRENS Romy Irène Emilie	23/07/2019
GAUVIN VIAU Kendall Romain Guy	27/09/2019
LOUPIAC Naël Patrick Jean-Luc	03/06/2019
MURAT Matoï	20/09/2019

MARIAGES

TEIXIERA George et ROHAUT Régine	28/12/2019
-------------------------------------	------------

DÉCÈS

BRESSANGES Yvette Jeanne Marcelle épouse DELPECH	23/02/2019
MORENO Maria-Del-Pilar épouse LEYRITZ	04/08/2019
PELLO Ignace	18/01/2019
VAN DOMBURG Gaby	16/01/2019
VANHULST Albert Alexandre	21/01/2019

